



Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

Pour Gaza, pour la liberté d'expression sur Gaza à l'école et à l'université !

La Confédération Force Ouvrière « est aux côtés des travailleurs qui souhaitent se mobiliser pour le cessez le feu à Gaza et un accès sans entraves de l'aide humanitaire dont les populations palestiniennes ont tant besoin » (voir [ici](#)) et FO ESR, avec sa fédération, la FNEC FP-FO, appelle à rejoindre

TOUTES LES MOBILISATIONS POUR GAZA LE SAMEDI 14 JUIN, en particulier les manifestations intersyndicales (À PARIS DÉPART PLACE DE LA RÉPUBLIQUE À 14H).

Malgré la répression, malgré la propagande, les travailleurs, les étudiants et jeunes du monde entier manifestent inlassablement pour exiger l'arrêt du génocide, pour exiger un cessez-le-feu.

C'est dans cette situation que la Flottille de la Liberté qui acheminait de l'aide humanitaire à Gaza, avec à son bord des personnalités qui exigent le cessez-le-feu et l'arrêt du génocide à Gaza, a été arrêtée illégalement par l'armée de Netanyahu dans les eaux internationales. Cette arrestation inacceptable a provoqué des manifestations massives lundi 9 juin puisque plus de 150 000 personnes sont descendues spontanément dans la rue. Nous y étions.

Et dans cette situation, que fait le gouvernement Macron ? Tout en évoquant une situation « honteuse » à Gaza, il continue de livrer des armes à l'armée génocidaire, comme l'ont révélé nos camarades de la CGT des dockers de Fos-sur-Mer qui ont bloqué un conteneur à destination d'Israël rempli de pièces détachées pour fusils mitrailleurs.

Il continue également de réprimer toute voix exigeant un cessez-le-feu, l'arrêt des massacres ou même exprimant la plus élémentaire fraternité humaine à destination du peuple palestinien. C'est ainsi qu'une enseignante d'un lycée de Sens a reçu un blâme pour avoir respecté le souhait de ses élèves de lycée qui, choqués par la situation, demandaient une minute de silence en mémoire des victimes de Gaza.

De même, dans l'enseignement supérieur, la loi dite « de lutte contre l'antisémitisme », rejetée à l'unanimité du CNESER, est en réalité une loi visant à la répression des étudiants qui se mobilisent depuis des mois contre la politique génocidaire du gouvernement israélien à Gaza.

C'est pourquoi FO ESR appelle également les universitaires et les étudiants à se joindre à la grève du mardi 17 juin et au rassemblement

MARDI 17 JUIN À 14H DEVANT LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

Pour revendiquer :

- > l'annulation de la sanction contre la collègue de Sens,
 - > le retrait de la loi frauduleusement dite « de lutte contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur »,
 - > le cessez-le-feu à Gaza, l'arrêt du génocide du peuple palestinien, la libération immédiate de tous les membres de la Flottille de la Liberté,
 - > la levée du blocus et l'acheminement de toute l'aide humanitaire, l'arrêt de toute livraison d'armes ou fournitures militaires à Israël, la rupture de toutes les relations diplomatiques avec Israël, des sanctions économiques,
- et affirmer aussi notre soutien à la caravane qui, venue de tout le Maghreb, converge sur le sud de Gaza.

Montreuil, le 12 juin 2025